

Comptes annuels 2020 : La SOFICO démontre sa résilience et renforce sa trésorerie, gages de soutien à la relance wallonne

7 juin 2021

Les comptes annuels relatifs à l'exercice 2020 de la SOFICO ont été déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique. Durant une année impactée par le ralentissement économique engendré par la crise sanitaire, la SOFICO a poursuivi la réalisation de projets ambitieux. La société a également démontré sa résilience sur le plan des recettes et a renforcé sa situation de trésorerie au 31 décembre 2020. Elle confirme être un acteur de la relance, notamment via le déploiement du « Plan infrastructures et mobilité pour tous 2020-2026 » (PIMPT).

Indicateurs financiers clés (€ millions)	31-déc.-20	31-déc.-19
Produits d'exploitation	362,9	367,8
Produits non récurrents	0,4	0,5
Charges d'exploitation	(348,9)	(350,6)
Charges financières nettes	(10,2)	(9,7)
Amortissement des subsides	2,8	13,8
Impôts	(6,1)	(4,3)
Bénéfice net	0,9	17,5
Investissements	143,8	257,4
Actifs d'infrastructure sous gestion	2.429,6	2.433,7
Capitaux propres	1.795,9	1.779,9
Trésorerie	49,5	6,0

Une trésorerie renforcée

La position de trésorerie nette de la SOFICO s'établit à €49,5 millions au 31 décembre 2020 (contre €6,0 millions au 31 décembre 2019).

La trésorerie s'est renforcée significativement par rapport à l'exercice précédent, suite à la bonne maîtrise de 2 paramètres clés : (i) l'encaissement des recettes relatives au prélèvement kilométrique sur poids lourds et (ii) les décaissements liés au rythme d'exécution des chantiers, tous deux impactés par les confinements engendrés par la crise sanitaire au cours de l'année 2020.

Un modèle de recettes qui témoigne d'une résilience à la crise

Le confinement a eu pour conséquence en 2020 une diminution significative des trajets des particuliers sur le réseau structurant et donc une réduction de la perception du « shadow toll » (redevance versée par la Région wallonne à la SOFICO pour le compte de l'utilisateur). Cette diminution en volume a été contrebalancée par l'indexation du tarif du shadow toll en cours d'exercice.

Par ailleurs, la baisse de la fréquentation des aires autoroutières (sur lesquelles une continuité de services a été assurée durant la crise) a provoqué une diminution des redevances y relatives.

Le modèle du prélèvement kilométrique sur poids lourds (la recette principale de la SOFICO) a toutefois démontré sa résilience, avec une baisse de recettes limitée à €2,0 millions par rapport à l'exercice 2019 (soit une variation de moins de 1% en valeur relative).

Enfin, la société enregistre un bénéfice net de €0,9 millions en 2020, contre €17,5 millions en 2019. Cette diminution s'explique notamment par la diminution des recettes détaillées ci-dessus, ainsi qu'un effet comptable défavorable relatif à l'amortissement des subsides.

Perspectives 2021

En 2021, la société a poursuivi avec succès son refinancement via l'émission d'obligations à long-terme, afin de financer l'accélération du déploiement du « Plan infrastructures et mobilité pour tous 2020-2026 » (PIMPT).

La robustesse du bilan de la société la positionne idéalement pour poursuivre l'ensemble de ses missions et contribuer ainsi à la relance économique en Wallonie. Citons par exemple le lancement du chantier de réhabilitation du viaduc de Huccorgne (E42/A15), la poursuite de la mise à grand gabarit (9.000 tonnes) du site éclusier d'Ampsin-Neuville, l'achèvement de la dernière phase du contournement autoroutier de Couvin (E420), ou encore la concrétisation du Plan stratégique de déploiement de la fibre optique (2020-2025) qui vise entre autres à assurer le câblage de près de 90% des zonings wallons en Très Haut Débit.

MENTIONS LEGALES

Les comptes annuels, préparés en conformité avec l'arrêté royal du 29 avril 2019 pris en exécution du code des sociétés et des associations, sont accessibles dans leur intégralité sur le site web de la SOFICO à l'adresse www.sofico.org

Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration de la société en date du 26 mars 2021 et ont fait l'objet d'une attestation sans réserve émise par le collège des commissaires aux comptes (composé d'un membre de la Cour des Comptes et d'un membre de l'Institut des Réviseurs d'entreprises).

Les comptes annuels ont été approuvés par le représentant du Gouvernement de la Région Wallonne lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 30 avril 2021.

Contacts :

Héloïse WINANDY | Porte-parole | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Michaël ALMER | CFO & Investor Relations | michael.almer@sofico.org

Rejoignez-nous !    